

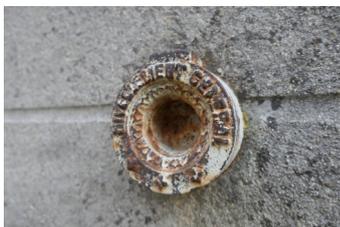
Nivellement d'Échilleuses

Mais qu'est-ce donc ?

Vous êtes suffisamment curieux ? Alors vous avez dû remarquer au pied de la mairie, puis à l'entrée du cimetière et enfin au pied du château d'eau, un petit rond métallique scellé. Ce repère ou point géodésique, comporte des inscriptions. Il fait partie du Nivellement Général de la France (NGF).

Le nivellement général de la France

Il constitue un réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire français. En 1961, la direction de la géodésie de l'Institut Géographique National mit en évidence un taux de 10 à 30 % de repères disparus. C'est donc l'IGN qui en a aujourd'hui la charge. Cela a nécessité l'observation et le calcul de plus de 450 000 repères de nivellement en France métropolitaine continentale et en Corse. Ces repères sont placés généralement sur des « points durs » tels que les soubassements de nos bâtiments. Tous ont, ou ont eu, une plaque indiquant l'altitude du lieu.



Mairie
(Sources géoportail.gouv.fr)
W.C.Q3-156 Alt 121,116 m



Cimetière
(Sources géoportail.gouv.fr)
W.C.Q3-154 Alt 123,892 m



Château d'eau
(Sources géoportail.gouv.fr)
W.C.Q3-155 Alt 124,232 m

La plaquette centrale ou médaillon, aujourd'hui disparue, pouvait porter un matricule ou indiquer l'altitude du lieu. Elle pouvait être en bronze ou porcelaine blanche. Nous apercevons ci-dessus coulés dans la masse métallique, des fleurs de lys, signe indubitable de leur ancienneté.

Un peu d'Histoire !

Dès la plus Haute Antiquité des techniques de nivellement ont été appliquées. Les premiers traités de nivellement en langue française datent seulement du XVII^e siècle. La mer devait être considérée comme le niveau de référence aux opérations de nivellement.

Depuis 1857, trois réseaux de nivellement général se sont succédés en France métropolitaine.

Le réseau Bourdaloué, établi de 1857 à 1864 par Paul-Adrien Bourdaloué. Le zéro de nivellement fut fixé par une décision ministérielle du 13 janvier 1860 donnant comme niveau moyen la Méditerranée, symbolisé par le trait de 0,40 m de l'échelle de marée du fort Saint-Jean à Marseille.

Le réseau Lallemand, établi de 1884 à 1922 par Charles Lallemand. Le zéro de nivellement Lallemand dit « zéro normal » a été fixé d'après l'observation marégraphique à Marseille du 1^{er} février 1885 au 1^{er} janvier 1897.